

## **Proposition de cadrage et de définition de la cible et du rôle possible de Repere**

**Bernard Ancori**

En réponse à certaines interrogations apparues lors de la réunion plénière de la Commission pluraliste du 26 novembre 2015, le bureau de cette dernière a entamé une réflexion collective dont le résultat provisoire est soumis à discussion lors de la réunion plénière du 2 février 2016.<sup>1</sup> Ces réflexions portent sur la définition de la cible de nos activités et le vocabulaire qui nous a semblé adéquat pour la qualifier : les recherches « collaboratives », sur le produit final de telles recherches, ainsi que sur le rôle possible de Repere dans le cadre ainsi esquissé.

### **1) Sur la définition de notre cible et le vocabulaire adéquat :**

Il existe une multitude de formes de recherches dites « participatives », inscrite entre les deux pôles d'un spectre. A l'une des extrémités de ce dernier, ce type de recherches revient, pour l'acteur académique, à s'adjoindre les services d'acteurs non académiques (ONG, associations, amateurs éclairés, citoyens lambda) dans le cadre d'un programme de recherche qu'il a lui-même entièrement conçu et planifié ; ces services consistent alors le plus souvent en une collecte de données concernant notamment la faune et la flore, ou encore le domaine de l'astronomie, voire celui de la météorologie. Telle est la définition de la recherche participative adoptée par Gilles Bœuf *et al.* [2012]<sup>2</sup>. A l'autre extrémité du spectre, cette expression désigne des recherches entièrement co-conçues, co-pilotées et coproduites par des acteurs académiques et non académiques idéalement mis sur un pied d'égalité tout au long du processus — depuis la phase de conception (y compris de montage financier) jusqu'à la livraison du produit final. Telle a été l'une des grandes orientations du programme Repere, lancé en 2009 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et qui s'est provisoirement achevé les 15 et 16 mai 2014, au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, par un colloque final : *Transition écologique : quels partenariats entre recherche et société civile ?*<sup>3</sup>

Dans le cadre de notre Commission pluraliste, il convient de prendre en compte l'ensemble du gradient menant de l'un des pôles de ce spectre à l'autre tout en privilégiant la réalisation progressive du second. Ainsi, nous pourrions situer les exemples concrets que nous rencontrons par rapport à des recherches qui seraient entièrement co-conçues, co-construites et co-pilotées par des acteurs académiques et non académiques idéalement mis sur un pied d'égalité tout au long du processus.

---

<sup>1</sup> Je remercie très vivement Marie-Christine Bagnati, Jean-Paul Billaud, Christophe Bouni, Agathe Dufour, Jean-Michel Fourniau, Marcel Jollivet, Claude Millier, Jean-Baptiste Narcy et Judith Raoul-Duval pour leurs précieuses contributions à notre réflexion collective.

<sup>2</sup> Gilles Bœuf, Yves-Marie Allain & Michel Bouvier, *L'apport des sciences participatives dans la connaissance de la biodiversité*, Rapport remis à la Ministre de l'Ecologie, janvier 2012.

<sup>3</sup> [www.programme-repere.fr](http://www.programme-repere.fr)

Dans un souci de clarification et de stabilisation du vocabulaire, nous pourrions alors qualifier ces dernières de recherches « collaboratives » plutôt que « participatives ».

## 2) Sur le produit final des recherches collaboratives ainsi définies :

Ce produit est issu d'un processus d'apprentissage collectif effectué tout au long de ce type de recherches, et il se situe à deux niveaux :

- i) Le premier est celui d'une proposition de solution(s) possibles d'un problème précis donné, celui qui a fait initialement l'objet explicite de la recherche en question et a justifié son financement. Cette proposition est énoncée dans le rapport final des acteurs ayant pris part à la recherche, et elle rend compte de la multiplicité des facettes du problème posé, qui apparaît ainsi comme un *problème complexe* appelant une multiplicité et une diversité des points de vue et des types de savoirs qui leur sont associés.<sup>4</sup> Par ailleurs, cette multiplicité/diversité des points de vue et des savoirs est elle-même liée à celle de systèmes de valeurs qui jouent un rôle crucial dans la définition même du problème, les décisions prises à l'issue de la recherche de solutions à son sujet et les actions concrètes à entreprendre en conséquence. Le problème complexe en cause impose donc de nouer en une interconnexion équilibrée les perspectives éthique, cognitive, politique et opérationnelle lors du processus de production de connaissances débouchant sur l'énoncé d'une ou plusieurs solutions envisageables sous forme d'actions à mettre en oeuvre.

Cette multiplicité/diversité des points de vue/savoirs/systèmes de valeurs est gage d'un surcroît de créativité par rapport à une recherche académique classique. Suivons ici Arthur Koestler qui situait la source de la créativité dans la rencontre de ce qu'il appelait « deux zones de sens »<sup>5</sup>. S'agissant d'une recherche académique classique, c'est vraisemblablement dans une telle rencontre que se trouve le fondement épistémologique du gain de productivité scientifique attendu de l'inter/pluridisciplinarité : plus les zones de sens ainsi mises en contact sont issues d'univers cognitifs différents, plus leur potentiel créatif est grand. Or, la mise en acte d'une recherche collaborative telle que nous l'avons définie est de nature à démultiplier ces gains, puisqu'elle va au delà de l'inter/pluridisciplinarité en étendant cette démarche d'ouverture à des savoirs non académiques. Par rapport à une recherche académique classique, fût-elle pluridisciplinaire, ce type de recherche est donc de

---

<sup>4</sup> La recherche collaborative ainsi entendue prolonge, en l'étendant à des acteurs non académiques, la visée de L. Coutellec construisant sa notion de « sciences impliquées » sur le constat selon lequel aucune discipline constituée ne saurait épuiser à elle seule le caractère multidimensionnel d'objets complexes tels les OGM, le climat ou la maladie d'Alzheimer : une science impliquée s'inscrit nécessairement dans un espace pluridisciplinaire et conjugue différents styles de raisonnements. Cf. L. Coutellec, *La science au pluriel. Essai d'épistémologie pour des sciences impliquées*, éditions Quae, 2015.

<sup>5</sup> A. Koestler, *The Act of Creation*, Penguin Books, 1964.

nature à accroître encore la créativité potentielle liée à la rencontre d'acteurs dont les univers cognitifs sont différents.<sup>6</sup>

ii) Le second niveau du produit obtenu lors d'une recherche collaborative est celui de l'apprentissage mutuel réalisé par ses diverses parties prenantes, dont chacune a pu mobiliser à cette occasion ses points de vue et système de valeurs initiaux en les confrontant avec ceux des autres parties prenantes.

Au premier niveau, le savoir ainsi produit est un savoir hybride, qualitativement différent à la fois des savoirs académiques et non académiques dont il constitue la combinaison.<sup>7</sup> Il s'agit souvent d'un savoir d'action, au sens où il fournit une expertise co-construite à un commanditaire qui s'appuie sur celle-ci pour décider d'engager une action. Par rapport au modèle standard de l'expertise, tel que défini par P.-B. Joly<sup>8</sup>, cette expertise co-construite se déroule sur une *durée* d'autant plus *longue* qu'est importante l'hétérogénéité des acteurs impliqués, car le degré de difficulté à atteindre un consensus est indexé sur celui de cette hétérogénéité. Mais d'un autre côté, ce type d'expertise présente l'avantage d'être beaucoup plus robuste que l'expertise standard, précisément du fait d'être construite collectivement, et de contribuer ainsi à conjurer le spectre de la judiciarisation qui menace aujourd'hui de plus en plus l'expertise.

Le savoir hybride ainsi produit ne se réduit cependant jamais à un savoir d'action ainsi défini, car le processus d'apprentissage réalisé lors de sa co-construction débouche également sur des acquis qui se situent à un second niveau. Au-delà d'avancées liées aux changements de cadre évoqués dans la note 7 ci-dessous, ces

---

<sup>6</sup> Naturellement, ce surcroît potentiel de créativité n'est finalement obtenu que si la distance cognitive entre les acteurs impliqués ne va pas jusqu'à rendre leur communication totalement impossible. Cf. sur ce point B. Ancori, « Communication, cognition et créativité dans les sociétés de la connaissance. À propos de deux dilemmes », *Nouvelles perspectives en sciences sociales. Revue internationale de systémique complexe et d'analyse relationnelle*, 2014, Vol. 9, n°2, p. 45-93.

<sup>7</sup> Le surcroît de créativité lié à la rencontre des univers cognitifs d'acteurs académiques avec ceux d'acteurs non académiques peut également déboucher sur une avancée proprement scientifique lorsque le changement de cadres de référence des acteurs académiques qui en est issu débouche sur la formulation d'une question scientifique nouvelle. Réciproquement, cette rencontre peut bouleverser les cadres de référence d'acteurs non académiques produisant ainsi des contenus de savoirs jusque là totalement inédits.

<sup>8</sup> Cf. P.-B. Joly, "Les OGM entre la science et le public? Quatre modèles pour la gouvernance de l'innovation et des risques", *Economie Rurale*, n°266, novembre-décembre, p. 11-29. L'expertise standard est menée sur la base de résultats parfaitement avérés d'une science capable de distinguer clairement les « faits » des « valeurs » — qui définissent ainsi deux domaines totalement séparés — et elle s'inscrit dans un espace quantifiable et probabilisable. Ainsi produit dans le cadre d'une rationalité supposée être sans défaut, le résultat de l'expertise est communiqué à son commanditaire et il s'impose à tous sans discussion, comme s'imposent les décisions qui en découlent et dont l'éventuelle remise en question ne témoignerait que de la profonde irrationalité de ses auteurs. Selon P.-B. Joly, ce modèle a dominé la pensée de l'expertise en France depuis l'après Seconde Guerre Mondiale jusqu'à la fin des années soixante du siècle dernier, avant de s'effacer devant le modèle de la « consultation », puis il est revenu sous une forme révisée sur le devant de la scène. Pour une présentation contextualisée de cette évolution, voir B. Ancori, « La production et la circulation des connaissances scientifiques et des savoirs profanes dans nos sociétés techniciennes », in *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*, F. Darbellay (éd.), Editions scientifiques internationales Peter Lang, Berne, 2012, p. 203-240.

acquis consistent en un développement de la tolérance de chaque partie prenante vis-à-vis de toutes les autres, d'acceptation de ces dernières en tant qu'elles sont autres et contribuent toutes de manière également légitime à la construction d'une *co-vérité*<sup>9</sup>. Ce savoir est foncièrement de nature citoyenne, car il informe le surcroît de culture démocratique obtenu à l'occasion d'un défi scientifique et/ou technologique relevé collectivement. Or, ce surcroît de culture démocratique constitue un impératif incontournable dans nos sociétés dont la vie quotidienne est de plus en plus profondément rythmée par des avancées scientifiques et technologiques, et il contient en outre la promesse d'une reprise en main par le Politique (aux niveaux national et territorial) de la configuration d'un paysage de la recherche largement monopolisée aujourd'hui par la sphère de l'économie — quand ce n'est pas par celle de la seule finance<sup>10</sup>.

Substituant ainsi des *sociétés* fondées sur la connaissance aux *économies* fondées sur la connaissance que nous connaissons actuellement, cette reprise en main apparaît ici clairement conditionnée par l'émergence d'une *posture active* des citoyens concernés par les choix scientifiques et/ou techniques. Si l'on accepte d'abandonner définitivement le modèle de l'« instruction publique » en matière de relations entre sciences et sociétés pour adopter cette perspective, et si l'on veut aller au-delà de celui du « débat citoyen », il convient d'élargir la problématique ouverte par la notion de « sciences impliquées » introduite par L. Coutellec en favorisant la généralisation du modèle de la « co-construction de savoirs » qui coïncide avec la recherche collaborative telle que nous l'avons définie ici.<sup>11</sup>

### 3) Sur l'évaluation de ce produit final :

Comme il sera développé ultérieurement, cette évaluation fait intervenir conjointement deux critères liés : excellence scientifique et pertinence sociale. Dans la perspective d'une recherche collaborative pleinement assumée, ces deux critères sont complémentaires et positivement corrélés, et non pas substituables et

<sup>9</sup> Ce terme est pris ici au sens de N. Bouleau, *La modélisation critique*, Editions Quae, chap. 6, « La contre-expertise. Construction de co-vérités », p. 123-155.

<sup>10</sup> Pour une annonce de cette évolution dès le milieu des années 1990, voir M. Gibbons, C. Limoges, H. Nowotny, S. Schwartzman, P. Scott & M. Trow, *The New Production of Knowledge : The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, Sage Publications, 1994. Certains thèmes de cet ouvrage furent ensuite repris dans H. Nowotny, M. Gibbons & P. Scott, *Re-thinking Science: Knowledge Production in the Age of Uncertainty*, Oxford, Polity Press, 2001. Pour le rôle clé que peuvent jouer les associations dans cette reprise en main de la part du Politique dans le domaine de l'écologie, voir M. Jollivet, *Pour une transition écologique citoyenne*, Editions Charles Léopold Mayer, 2015.

<sup>11</sup> Les modèles de l'« instruction publique », du « débat public » et de la « co-construction de savoirs » ont été introduits par M. Callon, « Des différentes formes de démocratie technique », *Annales des mines*, n°9, 1998, p. 63-73. Convergence intellectuelle ou simple effet de mode ? Ces trois modèles correspondent respectivement, peu ou prou, aux « modèle du laboratoire », de « terrain » et de « la recherche-intervention » introduits naguère par A. Hachtuel, « Intervention Research and the Production of Knowledge », in *LEARN : Cow up a tree. Knowing and Learning for Change in Agriculture. Case studies from Industrialised Countries*, INRA Editions, 2000, p. 55-68. Pour une stimulante réflexion sur l'application de ces modèles à la notion de développement durable, voir B. Hubert, « Penser en avance, agir à présent. Agricultures et développement durable. Enjeux de connaissances et attitudes de recherche », *Dossier de l'environnement de l'INRA n° 27*, 2004, p. 41-54.

négativement corrélés comme le prétend une vision dépassée donnant La Science pour être la seule source légitime de connaissances (*i. e.* de croyances vraies justifiées de manière fiable), et réservant en conséquence l'excellence scientifique à un type de savoir dont la sophistication formelle s'opposerait à son partage et à son appropriation sociale. Loin de s'identifier à la possibilité de tels partages et appropriations, ou de renvoyer à une introuvable « demande sociale », la pertinence sociale d'une recherche collaborative se mesure à l'aune de *l'impact de son produit* sur tout ou partie de la société.

#### 4) Sur le rôle de Repere dans le cadre ainsi esquissé :

Ce rôle serait double :

- i) Repere pourrait constituer une *plateforme* située en situation tierce parmi des réseaux de recherche collaborative dont il favoriserait ainsi l'organisation en un réseau de réseaux. Une telle structure devrait permettre la communication entre ses composantes, et donc la transférabilité de leurs expériences, avec pour perspective de proposer ainsi un nouveau régime de scientificité, proche de la « slow science » proposée par I. Stengers<sup>12</sup>, qui serait à la fois plus démocratique et plus créatif que le régime de scientificité actuel.<sup>13</sup> Loin de la position de J.-C. Passeron<sup>14</sup> *opposant* naguère les régimes de scientificité des sciences humaines et sociales et des sciences « dures » au motif que les premières, n'étant pas des sciences expérimentales mais seulement quasi expérimentales, ne pourraient satisfaire au critère poppérien de falsifiabilité sous peine d'opérer de graves distorsions logiques dans l'appréhension des résultats de recherche, le nouveau régime de scientificité ainsi promu reposerait à l'avenir sur une *nouvelle alliance* entre toutes les sciences, le rôle des sciences humaines et sociales dans un tel cadre restant entièrement à penser.
- ii) En favorisant la mise en visibilité des apports des recherches collaboratives, Repere pourrait devenir un aiguillon incitatif vis-à-vis du MEDDE dont il viendrait appuyer les politiques publiques favorables à ce nouveau régime de scientificité sur la base des enseignements acquis grâce à sa position tierce de plateforme au sein du réseau de réseaux évoqués ci-dessus. Cette position serait légitimement celle de Repere en tant que dispositif émanant d'une institution publique dans un souci d'intérêt général, et elle devrait lui permettre de mettre en évidence la *plus-value économique* liée au surcroît de créativité de la recherche collaborative. Le mode d'évaluation de cette plus-value reste à inventer, car il ne doit absolument pas être calqué sur un mode purement

---

<sup>12</sup> I. Stengers, *Une autre science est possible ! Manifeste pour un ralentissement des sciences*, suivi de William James, *Le poulpe du doctorat*, présenté par T. Drumm, La Découverte, 2013.

<sup>13</sup> Voir sur ce point. B. Ancori, « Communication, cognition et créativité dans les sociétés de la connaissance.... », *op. cit.*

<sup>14</sup> J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 1991].

comptable, étant donné que cette plus-value est étroitement liée à la *plus-value écologique* associée à une posture citoyenne active vis-à-vis de l'environnement qui témoignerait à ce sujet d'une sensibilisation ancrée en territoires, ainsi qu'à la *plus-value politique* consistant en la reprise en main par la puissance publique de la configuration du paysage de la recherche. Repere constituerait ainsi l'opérateur privilégié de l'interconnexion équilibrée des perspectives économique, écologique et politique issue d'une recherche collaborative à laquelle le MEDDE apporterait son soutien institutionnel.

La conjonction de ces deux rôles possibles ferait de Repere un *intermédiaire incontournable* à deux niveaux : *i)* entre les réseaux de recherches collaboratives dont il faciliterait l'organisation en un réseau unique ; *ii)* entre ce réseau unique dont il porterait la réflexivité et le MEDDE. Bref, Repere reprendrait à son niveau propre la fonction de *tiers veilleur* dont ce programme a vu l'émergence lors de Repere 1 (2009-2014) : il incarnerait ainsi le modèle de *knowledge broker*<sup>15</sup> ou de *knowledge angel*<sup>16</sup> récemment mis en avant. Plutôt que de tendre vers une coordination rigide des activités (entre les réseaux, entre ces derniers et le MEDDE), la vocation de Repere serait ici d'essayer de *rendre possible*, partout où cela s'avèrerait pertinent, le type de recherche collaborative défini ci-dessus en contribuant à donner à chaque expérience allant en ce sens les moyens de devenir ce qu'elle veut être. « Rendre possible » signifie ici à la fois *trouver des modes de financements* suffisamment *attractifs* pour fidéliser la participation d'acteurs non académiques à des recherches exigeant un « temps long », *inventer des procédures d'évaluation* incitatives pour les acteurs académiques qui renoncent aujourd'hui à s'engager dans ce type de recherche au nom d'un légitime souhait de progresser dans leur carrière, et *assurer la plus grande visibilité possible* aux apports des recherches ainsi réalisées afin d'encourager le lancement d'autres recherches partageant le même esprit.

---

<sup>15</sup> Cf. M. Meyer, « The Rise of the Knowledge Broker », *Science Communication*, 2010, 32 (1), p. 118-127, et N. Lechopier, « Recherches participatives et partage de résultats scientifiques. Quels enjeux ? », *Bulletin Recherche de l'Institut Français de l'Éducation*, 2013, 20, p. 5-7.

<sup>16</sup> Cf. J.-A. Héraud, « La plus-value économique d'une recherche participative enracinée dans un territoire : l'apport des travaux interdisciplinaires sur la créativité », deuxième réunion plénière de la Commission pluraliste Repere, Paris, 26 novembre 2015.